Ce texte n'a pas encore fait l'objet d'une publication officielle

Ordonnance sur l'assainissement des sites pollués

(Ordonnance sur les sites contaminés, OSites)

Modification du 14.01.2015

Le Conseil fédéral suisse
arrête:

I

L'annexe 3 de l'ordonnance du 26 août 1998 sur les sites contaminés[1] est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le …

…

Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga
La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

1 RS **814.680**

Annexe 3
(art. 12, al. 1)

Valeurs de concentration pour l’évaluation du besoin d’assainissement de sols

Ch. 2, titre (ne concerne que le texte allemand) et entrée «Mercure»

2 Sites dans les jardins privés et familiaux, sur des places de jeux et d'autres lieux où des enfants jouent régulièrement

Substance	Valeur de concentration
Substances inorganiques	
…	
Mercure	2 mg Hg/kg
…	